volent aucune méthode pratique d'apporter ce secours. Ils le donneront s'ils joignent l'A. C. B. M. D'abord ils donneront le bon exemple, et on doit se rappeler que nous sommes obligés de donner le bon exemple et d'encourager ce qui est bon et digne d'être encouragé, même au prix de quelque sacrifice. Mais ils peuvent donner un bon exemple des plus effectifs en joignant cette association, et le sacrifice ne vaut pas la peine d'être considéré, si petit il est pour les gens de moyens

On peut encore ajouter que non seulement ils donneront à l'ouvrier ce bon exemple d'encouragement à vivre avec sobriété et économie, mais ils rendront l'association elle-même plus sure et plus stable. Il est regrettable que nos Catholiques à l'aise ne prennent pas ceci en considération, et cependant c'est manifestement une oeuvre recommandable, importante et facile pour eux. Que nos membres donc portent ces considérations devant nos frères dans la Foi qui sont plus fortunés. La chose peut se faire par l'intermédiaire des membres du clergé, si amis de l'A. C. B. M, et ainsi on accomplirait une grande somme de bien pour l'association.

Un autre aspect de l'A. C. B M. a été touché par le vicaire général. Il remarqua que ce dont l'Eglise Catholique manquait à l'heure actuelle c'était des laïques plus instruits religieusement. Il considéra que lorsque des Catholiques s'unissent ensemble fraternellement dans cette association pour l'encouragement et la protection mutuels, cela impliquait nécessairement un développement de la connaissance des intérêts Catholiques et des devoirs Catholiques. Il existe, dans un certain sens, une disposition de nos jours à reléguer la religion et son histoire et ses intérêts au prêtre et à l'Eglise, comme si ce n'était pas l'affaire du laïque, sauf ce qui concerne son devoir tel qu'il le reçoit de l'Eglise Ce n'est pas l'idée propre. Le laïque Catholique a mission de répandre la vérité dans sa propre sphère. Comment le fera t il s'il n'a pas une plus grande connaissance de l'Eglise, de son histoire et de sa politique, que ce qu'il a appris dans son catéchisme, étant enfant. Mais en s'associant à des Catholiques dans des associations fraternelles comme l'A. C. B. M des affaires Catholiques seront discutées, et l'influence étendue de l'Eglise sera prise en considération, et ainsi se développera une plus grande connaissance de l'Eglise et une plus intelligente donnée de son divin office et de sa mission divine.

Le vicaire général donna comme exemple les noms de grands laïques qui, de temps à autre, firent beaucoup pour l'Eglise en conséquence de leur plus grande connaissance religieuse, entre autres, Sir Thomas Moore (maintenant canonisé saint) le Lord Chancelier d'Angleterre: le Comte de Montalembert et Chateaubriand, en France: Daniel O'Connell, le héro de l'émancipation Catholique, en Irlande: et le Lord juge en chef d'Angleterre actuel, Lord Killowen. Ces noms furent mentionnés, et le vicaire général fit des allusions à leur travail particulier et à leurs écrits qui dénottent leur profonde connaissance des questions Catholiques et de la politique de notre Sainte Eglise.

LES MEMBRES DE L'A.C B M

En Delegation Auprès de Mgr. Bruchesi—Une Adresse de Felicitation.

Une délégation des membres de l'A C. B M. s'est présentée le 23 du mois dernier au palais archiépiscopal, pour présenter ses hommages à Sa Grandeur Mgr. Bruchési. Une cinquantaine de membres étaient présents: MM. T J Finn, Président de la délégation; T. P. Tansey, Joseph Girard, C. Daudelin, P. A Boucher, A. H. Spedding, M Sharkey, W. J. McElroy, M J Polan, Cougan, T. McDonald, Joseph Béraud, Dr. A Germain, L. A Pelmeau, C. E Olivier, A Racine, F Ritel, E Larivière, A. T. Martin, T. M. Ireland, F. X Lenoir, J. J Costigan, Secrétaire de la délégation; N. P Lamoureux, Jer. Coffey, J. H. Feeley, Joseph Lezeau, Dr D. Drainville, A Dumouchel, Frs. Verner, William Gravel, Amédée Quesnel, Bruno Charbonneau, Jos. Desrosiers, Joseph T Gervais, F. Martineau, A. Bourdon, Daniel Dineen, J. J. McBerten, James Milloy, Alex. D. McGillis, J A. Gould, J. E. Shortall, J. O'Toole, J. H. Feeley, jr., James Callahan et autres.

Le Président de l'Association, l'Hon M. F. Hackett, étant en voyage, n'a pu prendre part à la démonstration, et il en a exprimé son regret dans une lettre qu'il a adressée au secrétaire.

Voici le texte de l'adresse qui a été lue par le Dr. A Germain, l'un des dignitaires de Association:

A Sa Grandeur Mgr. Paul Bruchési,
Archevêque de Montréal.

Monseigneur,

Ceux de vos diocésains qui font partie de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle, mieux connue peut être sous le nom de C. M. B. A. ont pensé que Votre Grandeur voudrait bien accepter au début de sa carrière épiscopale leurs hommages et leurs voeux.

Notre Association s'honore, Monseigneur d'avoir eu un évêque pour fondateur et de compter plusieurs évêques au nombre de ses membres, et nous aimons à espérer que toujours l'esprit Catholique dont Mgr. Ryan animait la société naissante, il y a quelque vingt ans, restera notre force et notre sauvegarde.

Aussi sommes nous heureux, fils soumis et aimants de l'Eglise, de déposer aux pieds de ses représentants officiels, l'hommage de notre respect et le témoignage de notre obéissance.

Par la volonté de Dieu et le choix du St Siège, vous êtes devenu, Monseigneur, notre archevêque et père.

De toutes parts en notre cher pays, les voix les plus autorisées ont salué avec bonheur l'élévation de votre personne au siège archiépiscopal de Montréal. C'était justice, car Dieu, nous le savons Monseigneur—que votre modestie pardonne à notre franchise—vous a admirablement doué pour occuper une aussi haute position.

Sans doute, nous ne l'ignorons pas non plus, vous recevez avec l'honneur une lourde charge. Nous voudrions, Monseigneur, par notre présente démarche, contribuer à alleger pour notre faible part, ce fardeau inséparable de l'honneur de commander, en vous promettant d'être toujours pour Votre Grandeur, des sujets obéissants et respectueux.

Catholiques avant tout, les membres de l'A C B M du diocese de Montréal, qu'ils soient les fils de l'Irlande ou les descendants de la nation française, tiennent à honneur de vous affirmer, Monseigneur, qu'ils croient à Jésus Christ et confessent sa doctrine qu'ils croient à l'Eglise et respectent ses dogmes, qu'ils croient au pape et suivent ses enseignements, qu'ils croiront et obéiront au jeune et bien aimé archevêque.

Que Dieu vous donne, Monseigneur, un long et heureux épiscopat, afin que nous puissions longtemps vous obéir toujours vous vénérer, toujours vous aimer.

Dans ces sentiments, permettez nous, Monseigneur, de solliciter pour notre Association, pour nos familles et pour nous mêmes, votre bénédiction épiscopale

Signé, T J. FINN,
Président de la Delegation

Après avoir donné sa bénédiction épiscopale, Sa Grandeur a répondu en termes émus à cette belle adresse des membres de l'A. C B M Sa Grandeur rappelle qu'Elle a été le chapelain de plusieurs sociétés de bienfaisance et combien Elle s'est efforcée de les aider

Elle définit ce que doit être une véritable société de bienfaisance Catholique. Elle est heureuse de voir que l'A. C B M. est avant tout une société composée de Catholiques Voilà pourquoi elle a toute son admiration Ce nom de Catholique qui est grand comme le monde, a dit de Montalembert, les membres de l'A. C B M. le portent fièrement.

Sa Grandeur dit ensuite comment il faut être Catholique et dans la vie privée et dans la vie publique, puis Elle fait un magnifique éloge de Mgr Ryan. En terminant, Sa Grace remercie les membres de l'A C B. M. de cette magnifique expression de sympathie et de dévouement filial.

Comme un bon nombre des membres présents étaient Irlandais, Mgr Bruchési a répété sa réponse en langue Anglaise. Sa Grandeur conversa ensuite quelques minutes avec les délégués, qui se retirèrent enchantés de la réception cordiale qu'ils avaient eue

L'adresse, qui a été écrite par M Arthur Roy, de la maison Préaume et Frères, est d'une grande beauté —La Presse.

L'ASSURANCE SUR LA VIE.

On lit dans le journal de l'Assurance National:

Tout homme qui possède un ou quelques biens matériels, meubles, maisons, navires, produits, etc., est certain de les posséder demain? Non, sans doute, mais il faut accomplissant sans cesse autour de lui, pour avoir de destruction et anéantissent souvent en une heure les traits accumulés du travail de plusieurs générations.

Que peut l'homme isolé contre cette éventualité? Rien ou presque rien.

Il a donc demandé à l'association le moyen d'en conjurer les effets en répartissant sur un très grand nombre de membres, solidaires les uns des autres, le dommage souffert par chacun d'entre eux.

Ce moyen, c'est l'assurance, ainsi nommée parce qu'elle constitue un caractère de sécurité absolue à une propriété qui, la veille était incertaine.

[illegible]

Mais en cas d'assurance présente [illegible] notamment [illegible] pour chaque [illegible] [illegible] du nombre des victimes [illegible] nombre [illegible] Dans [illegible] à la [illegible] vie [illegible]

[illegible] bases, [illegible] des [illegible] ils [illegible] intégral- [illegible] ils [illegible] de la masse des [illegible] à y suppléer au moyen de sommes prélevées sur leurs [illegible] dont l'importance est [illegible] à l'avance et inscrite dans les statuts.

Pour l'assurance en cas de décès, comme pour tous les autres genres d'assurances sur la vie, la solution du problème a été empruntée aux renseignements fournis par la statistique.

Celle-ci, affecte nécessairement la forme d'une table de mortalité.